

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<p>Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ pour la participation au Trophée ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue - avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, - remplir tous les critères sportifs d'inscription - répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur - être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. <p>Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.</p>
TERRAIN	<p>Golf des Ormes – Le Château</p> <p>Messieurs : 5624 m - Par 72 - SSS : 70.4 - Slope 135 - Marques jaunes Dames : 4920 m - Par 72 - SSS : 71.9 - Slope 128 - Marques rouges</p>
FORMULE DE JEU	<p>Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour Entraînement la veille du 1^{er} tour sur réservation des départs au 02 99 73 54 44</p>
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.
SERIES	<p>Messieurs : Trophée Index 15,5 maximum Critérium Index 24,5 maximum Dames : Trophée Index 18,5 maximum Critérium Index 27,4 maximum</p>
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite d'inscription est fixée au 25 juin 2025.</u> Inscriptions en ligne uniquement : https://www.lesormes.com/fr/golf-et-resort/competitions La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du golf le 30/06/2025.</p> <p>Champ de participants limité à 144 joueurs dont 39 dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2024 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards après accord de la Ligue.</p> <p>Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions • 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions • Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription. <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
DROIT ENGAGEMENT	<p>90 € : Joueurs extérieurs 30 € : Joueurs membres des Ormes</p> <p>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</p>
TIRAGE DES DEPARTS	<p>La publication des horaires de départs intervient au plus tôt à midi la veille du 1^{er} tour.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} jour : Prendre la liste par ordre de l'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. - 2^{ème} jour : En fonction des résultats du 1^{er} tour, ordre décroissant. <p>Affichage des départs et sur site : https://www.lesormes.com/fr/golf-et-resort/competitions</p>
PRIX	Dames : 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut Critérium & Trophée - Messieurs : 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut Critérium & Trophée
DÉPARTAGE	En cas d'égalité pour la 1 ^{ère} place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous fixés par le Comité. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.